



DÉCLARATION PRÉALABLE À F3SCT du 11/06/2024 PAR LA FNEC FP FO 72

Mesdames et messieurs les membres de la formation spécialisée,

Concernant la situation nationale et internationale en cours

Au niveau national, notre pays est plongé dans une incertitude politique avec une dissolution de l'Assemblée Nationale. Après les élections européennes, les citoyens sont de nouveau appelés aux urnes les 30 juin et 7 juillet prochain. Fidèle à ses principes, FO ne donnera aucune consigne de vote à l'occasion des élections à venir. Nous continuerons de porter les revendications.

Au niveau international, de nombreux théâtres de guerre sont en cours. Le génocide en cours en Palestine se poursuit. Malgré les condamnations des plus hautes instances internationales, l'armée israélienne continue de bombarder, de déplacer et d'affamer la population palestinienne, de détruire les hôpitaux, les écoles... ». Nous réaffirmons notre exigence de cessez-le-feu immédiat et permanent et l'arrêt des livraisons d'armes. En poursuivant ses livraisons, le gouvernement français se rend complice des crimes commis.

Nous refusons également l'escalade guerrière en Ukraine où la guerre a déjà fait des centaines de milliers de morts des deux côtés du front. ». Nous condamnons les propos des gouvernements, en particulier ceux d'Emmanuel Macron, qui veulent désormais nous engager davantage dans cette guerre en envoyant des troupes et en nous plongeant dans un conflit entre puissances nucléaires. ». Nous demandons l'arrêt immédiat des livraisons d'armes. » Ces conflits ont des conséquences sur notre sol, que nous condamnons, avec la répression d'Etat à l'encontre de syndicalistes, de responsables politiques, d'humoristes, de citoyens... à qui il est reproché de faire « l'apologie du terrorisme » parce qu'ils soutiennent le peuple palestinien. Nous refusons cette répression et exigeons l'annulation de toutes les poursuites, les sanctions ou menaces de sanction.

Cela s'est vu dernièrement avec l'interpellation d'une cinquantaine de lycéens qui occupaient pacifiquement le lycée Hélène Boucher à Paris pour exiger le cessez-le-feu à Gaza.

Ce même gouvernement a décidé de verser 413 milliards pour la loi de programmation militaire, ce qui entraîne des coupes dans tous les budgets essentiels à la population, en premier lieu ceux de l'Education nationale et de la santé. Les annonces ministérielles de « *choc des savoirs, lutte contre le harcèlement, faire de la voie professionnelle une voie d'excellence, protection des personnels...* » se heurtent à des faits têtus : 650 postes sont encore supprimés à la rentrée 2024, à grand coup de 49-3, qui s'ajoutent aux 2 000 postes supprimés en 2023 et aux 7900 postes supprimés dans le second degré durant le premier quinquennat.

Notre fédération s'oppose à l'acte 2 de l'Ecole inclusive avec notamment ses projets de disparition des RASED dilués dans la formation des équipes à travers les DAR (dispositifs d'auto-régulation), de fermeture des ESMS pour arriver au tout inclusif.

Ce dont ont besoin les élèves, ce sont des postes d'infirmières, de médecins scolaires, d'assistantes sociales, d'enseignants, d'enseignants spécialisés, de PsyEN, de CPE, de personnels administratifs et de direction, du rétablissement des maîtres d'internat – surveillants d'externats, d'AED et d'AESH avec des statuts et de vrais salaires...

La FNEC FP-FO exige l'annulation des 650 suppressions de postes et la création des postes statutaires nécessaires.

Ce dont les élèves et les personnels ont également besoin, c'est de maintenir les établissements sociaux et médico-sociaux et d'y créer les places nécessaires, c'est de stopper l'acte 2 de l'École inclusive qui prévoit de dissoudre ces établissements, à rebours de la situation catastrophique ayant cours actuellement dans les écoles et établissements. C'est d'abandonner immédiatement toutes les mesures qui remettent en cause le fonctionnement de l'École publique et le statut des enseignants : réforme des retraites, réformes du bac et du lycée, SNU, Parcoursup, évaluations d'école et d'établissement, loi Rilhac, réforme de la voie professionnelle.

C'est enfin de permettre aux personnels frappés par une inflation sans précédent de bénéficier d'une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 10%, c'est de renoncer au « pacte » qui conditionne l'obtention

d'indemnités à des tâches supplémentaires, c'est d'ouvrir les négociations pour un véritable rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000 (27,6%).

Rappelons que les études européennes démontrent, avec l'appui des statistiques de la DEPP, que les enseignants français sont ceux qui ont le plus d'élèves en classe, qui font le plus d'heures devant élèves, qui sont les moins bien rémunérés des pays de l'OCDE.

La FNEC FP FO 72 revendique que tous les établissements disposent de moyens supplémentaires. Tous les enseignants doivent être revalorisés et sans contre partie.

Notre fédération continue de s'opposer à l'idéologie du PACTE avec des missions supplémentaires. Une revalorisation s'entend sans travailler davantage, mais en reconnaissant le travail déjà effectué !

La pénurie du recrutement ne passe pas par la suppression de postes ou d'heures dans des disciplines. Cela ne pourra passer que par l'abrogation de la mastérisation, par une revalorisation conséquente et par l'amélioration des conditions de travail, et cela SANS CONTREPARTIES !

Concernant nos conditions de travail, les situations dégradées, non exhaustives

Pour notre département, nous le voyons à travers les fiches RSST, elles sont quasi exclusivement tournées sur une dégradation de nos conditions de travail liées au manque de remplaçant, à l'inclusion systématique, sans compensation réelle du handicap ou sur des soucis relationnels envers la direction de l'établissement !

Pour ce qui est du remplacement, nous dénonçons toujours le pourcentage d'emplois affectés au remplacement dans notre département, qui est le plus faible de notre académie. Il n'est donc plus à démontrer que notre département est en grande souffrance quand à sa brigade de remplacement qui doit absolument être revue fortement à la hausse. Cette hémorragie doit cesser !

Pour ce qui est de l'inclusion systématique, le gouvernement veut promulguer un décret relatif aux modalités de fonctionnement des établissements et services médico-sociaux (ESMS) ayant pour objet de généraliser l'externalisation des classes de ces établissements dans les écoles et les établissements.

Alors que, dans les ESMS, comme dans les établissements scolaires, le personnel manque cruellement, ce décret transformerait les ESMS en « pôles ressources », les détournant de leurs missions de prise en charge spécialisée des élèves. FO le réaffirme : la pédagogie ne peut se substituer au soin ! Chaque élève en situation de handicap doit pouvoir bénéficier de conditions d'apprentissage adaptées à ses besoins

Pour ce qui est de la direction, jeudi 2 mai, un énième groupe de travail s'est tenu au ministère quant à la « simplification des tâches des directeurs d'école ».

Notre fédération maintient que les directrices et directeurs d'école ont besoin d'un allègement des tâches et non une simplification. Les conditions de travail se dégradent du fait de l'inclusion scolaire systématique et forcée, de la gestion quotidienne du manque de remplaçant, des tâches chronophages (enquêtes, sorties scolaires, PPRE, REE, AFFLENET...) sans parler des nouvelles mesures dont ils portent l'entière responsabilité : protocole Phare, Pacte, sécurisation des écoles...

Par ailleurs, nous avons pris connaissance de la proposition du MEN où des IEN ou des inspecteurs généraux seront plusieurs jours en immersion dans les écoles, pour apprécier le quotidien des directeurs d'école, déterminer les tâches utiles ou non : une sorte de « vis ma vie » de directeur d'école, méprisant ainsi les organisations syndicales qui représentent les personnels !

Les enseignants sont à bout : mises en danger d'élèves, de personnels avec explosion du nombre de fiches SST, d'accidents de service, de burn-out... manque de postes et de places dans les structures et établissements spécialisés, transformation des enseignants spécialisés et personnels médico-sociaux en coachs dans le cadre de la politique de l'acte 2 de l'école inclusive... **Ça ne peut plus durer !**